

# PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

ADDENDUM en vigueur  
à partir du 29/04/2026

# 20 26

## PARTICULIERS

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au **01/01/2026**. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du **29/04/2026** et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES



# Moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### Cartes de paiement et de retrait )))

#### CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit <sup>1</sup> (carte de paiement internationale à autorisation systématique)</b>		
- L'Autre Carte ▲●	20,70 € / AN	
- L'Autre Carte Majeur Protégé	20,70 € / AN	
- Mastercard à autorisation systématique	42,00 € / AN	
- Eko Mastercard	42,00 € / AN	
<b>Fourniture d'une carte de débit <sup>1</sup> (carte de paiement internationale)</b>		
- Mastercard	47,90 € / AN	47,90 € / AN
- Visa Classic	47,90 € / AN	47,90 € / AN
- Gold Mastercard	130,41 € / AN	130,41 € / AN
- Visa Premier	130,41 € / AN	130,41 € / AN
- World Elite Mastercard		348,40 € / AN
- Visa Infinite		348,40 € / AN

#### Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)</b>	24,00 € / AN	

#### Cartes de crédit associées à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin <sup>2</sup> )))	47,90 € / AN	47,90 € / AN
Gold Mastercard Cartwin <sup>2</sup> )))	130,41 € / AN	130,41 € / AN

<sup>1</sup> Carte de débit. Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- les cartes à débit immédiat
- les cartes à débit différé
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.

<sup>2</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.


### Carte de retrait


Carte Libre Service Agence <sup>1</sup> / Libre Service Bancaire <sup>2</sup>

GRATUIT



### Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

 Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, profitez d'une réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (hors "L'Autre Carte" et "carte de débit virtuelle").

---

<sup>1</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>2</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) des agences Crédit Agricole France entière.



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

### Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

#### Offre Prestige

##### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

##### Commission d'intervention

Commission d'intervention <sup>1</sup> : illimité

##### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) <sup>2</sup>

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>3</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Commande de la carte en urgence

Modification des plafonds d'utilisation carte

33,00 €  
/ MOIS

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

<sup>3</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Prestige (suite)

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium<sup>3</sup>

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

33,00 €  
/ MOIS

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

### Mon Sécuricoffre +<sup>4</sup>

50 Go

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la notice d'informations.

<sup>4</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)  
Cf. page 26 de notre brochure tarifaire

## Offre Premium

### Gestion du compte

#### Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

#### E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an.

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte) ou fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) « Gold Mastercard à autorisation systématique » ou « Visa Premier à autorisation systématique » (cotisation carte)<sup>2</sup>

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)<sup>3</sup>

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 3 virements / an<sup>4</sup>

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>5</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 6 / an.

Commande de la carte en urgence

Modification des plafonds d'utilisation carte

16,00 €  
/ MOIS

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Pour les nouveaux clients souscrivant la formule PREMIUM en autonomie sur internet, seule la carte « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » à autorisation systématique est accessible. Pour bénéficier d'une carte sans interrogation systématique du solde, se rapprocher de votre conseiller en agence. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par la Caisse Régionale.

<sup>3</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

<sup>4</sup> Au-delà des 3 virements non SEPA par an, se référer à la page 28 de la brochure tarifaire.

<sup>5</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

### Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement :  
- avec une carte débit immédiat : 3 / an  
- avec une carte débit différé : illimité

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.**

### Paiement par carte <sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE<sup>3</sup> :  
- avec une carte à débit immédiat : 3 / an  
- avec une carte à débit différé : illimité

**16,00 €  
/ MOIS**

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.**

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium<sup>4</sup>

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

### Mon Sécuricoffre + <sup>5</sup>

5 Go

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Au-delà des paiements par carte inclus, se référer à la page 28 de notre brochure pour la tarification des paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

<sup>4</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la notice d'informations.

<sup>5</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

# Offre Essentiel

## Gestion du compte

### Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

### E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

## Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 1 / an

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)<sup>2</sup> ou fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) « Mastercard à autorisation systématique » ou « Visa Classic à autorisation systématique » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)<sup>3</sup>

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>4</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Commande de la carte en urgence

Modification des plafonds d'utilisation carte

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.**

10,00 €  
/ MOIS

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Pour les nouveaux clients souscrivant la formule ESSENTIEL en autonomie sur internet, seule la carte « Mastercard » ou « Visa Classic » à autorisation systématique est accessible. Pour bénéficier d'une carte sans interrogation systématique du solde, se rapprocher de votre conseiller en agence. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par la Caisse Régionale.

<sup>3</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

<sup>4</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Essentiel (suite)

### Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte <sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.**

10,00 €  
/ MOIS

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus <sup>3</sup>

### Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

### Mon Sécuricoffre + <sup>4</sup>

5 Go

## Offre Eko (nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04/2026)<sup>5</sup>

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la notice d'informations.

<sup>4</sup> Le Sécuricoffre et la Carte Virtuelle sont inclus dès souscription pour les clients adhérant à l'offre dès le 29/04/2026. Les clients ayant adhéré avant cette date verront ces services activés à compter du 30/06/2026.

<sup>5</sup> Offre accessible en libre-service depuis l'application Ma Banque ou notre site internet, uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026.

## Offre Eko (suite)

<b>Moyens et opérations de paiement</b>	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle de paiement à autorisation systématique (cotisation carte), sous condition d'utilisation : facturation de 5€ / mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs (pour les clients non détenteurs de carte physique Eko Mastercard).	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
<b>Paiement par carte<sup>1</sup></b>	
En euro <sup>2</sup> dans un pays de l'EEE	
<b>Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option</b>	
Fourniture d'une carte physique de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION : 1 € / MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros <sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros <sup>2</sup> ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>E</sup> RETRAIT / MOIS
<b>Assurance de la banque au quotidien (en option)</b>	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1 € / MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

## Offres qui ne sont plus commercialisées

### Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

#### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

#### Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

#### E-relevé mensuel

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

#### Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €  
/ MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



### Bon à savoir !

#### L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Document informatif à vocation non publicitaire

Ces tarifs sont consultables sur notre site Internet [www.ca-cmds.fr](http://www.ca-cmds.fr) 04/2026 - Réf. I12001 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464. Identifiant unique CITEO : FR234281\_01SILX

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr). Contrôlée par le Crédit Agricole S.A. : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.